



L'AACC ACCUEILLE BIGGERBAND

Paris, le 2 mars 2021 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est heureuse d'accueillir **Biggerband** parmi ses agences membres de la délégation digital et de la commission RSE.

Créée en 2012 de la fusion de la web agency Pennylane et de l'agence de branding Pulsive, **Biggerband** est une agence conseil en communication digitale dont la mission est de faire grandir les marques et leurs audiences à l'heure de la Culture Digitale.

Implantée à Paris et à Montréal, **Biggerband** compte parmi ses principaux clients : **NESPRESSO, DIOR, INDIAN MOTORCYCLE, SUSHI GOURMET, LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION, KENZO, BANQUE POPULAIRE, IDENTITÉS MUTUELLES** etc.

Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration de l'AACC.

Biggerband – 1 rue de Paradis – 75010 Paris

<https://www.biggerband.com>

Contacts Presse :

Charles-F Tauzi - ctauzi@aacc.fr - 01 47 42 27 06

Franck Bennardi - franck.bennardi@biggerband.com

A propos de l'AACC : L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : développement, droit social, finance, juridique, RSE et talents. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

--	--	--

--	--	--